



**JET Equipment & Tools Ltd. faisant affaire sous le nom de
SureWerx Canada**

Entente commerciale corporative

Modalités et conditions de vente

(ÉPI de sécurité / Outils et équipement)

Entrée en vigueur : mars 2026

COORDONNÉES :

JET Equipment & Tools Ltd.
49 Schooner Street
Coquitlam, BC V3K 0B3
www.surewerx.com

Téléphone : 800.472.7685

Courriel : sales@surewerx.com
surewerxod@surewerx.com

INTRODUCTION

Le présent document décrit les modalités et conditions de vente de SureWerx Canada ainsi que ses politiques commerciales applicables. Il constitue l'entente commerciale principale pour la division ÉPI de sécurité / Outils et équipement de SureWerx Canada. Tout document d'entente commerciale distinct ou complémentaire propre aux différentes unités d'affaires de SureWerx s'ajoute au présent document. En cas de divergence entre le présent document et une entente distincte, les dispositions de cette dernière prévaudront. Tous les montants indiqués dans la présente entente sont en dollars canadiens (CAD) et excluent les taxes applicables selon la juridiction.

SOUSSIONS ET BONS DE COMMANDE :

- Les délais de traitement des commandes varient selon la taille de la commande, la disponibilité des stocks, le lieu d'expédition et la capacité des entrepôts. Veuillez consulter votre représentant des ventes pour les délais estimés.
- Les commandes sont acceptées par téléphone, courriel, EDI ou via notre site Web SureWerx Connect.
 - Les bons de commande doivent être envoyés à : sales@surewerx.com ou surewerxod@surewerx.com.
- Les bons de commande en livraison directe (« drop ship ») sont acceptés et soumis aux modalités du présent document.
- À défaut d'indication contraire, la date d'expédition sera fixée à un délai de 3 jours ouvrables suivant la saisie de la commande.

- Les bons de commande peuvent inclure une combinaison de produits de l'ensemble de notre offre.
 - Exception : les produits de dalles podotactiles doivent faire l'objet d'un bon de commande distinct envoyé à orders.ci@surerwerx.com.
- Les commandes contenant des dalles podotactiles sont assujetties à une politique de transport distincte.
 - Veuillez contacter votre représentant des ventes pour les dalles podotactiles.
- Les commandes avec une demande exceptionnelle (au-delà des prévisions normales du marché) peuvent nécessiter un paiement anticipé minimum de 50 %.
- Un montant minimum de commande de 50 \$ est requis. Toute commande inférieure sera facturée à 50 \$.
 - *Les pièces de réparation sont exclues du minimum de commande.*
- Les commandes nécessitant une cueillette le jour même doivent être passées avant 13 h (heure locale).
- Toutes les commandes de vente sont, par défaut, susceptibles de faire l'objet de reliquats, sauf indication contraire dans le bon de commande exigeant une expédition complète (« EXPÉDIER COMPLET »).
 - Les commandes « EXPÉDIER COMPLET » sont conditionnelles à la disponibilité complète des stocks.
 - Les commandes « EXPÉDIER COMPLET » peuvent entraîner des retards d'expédition jusqu'à ce que la totalité des quantités de tous les articles soit disponible en même temps, notamment en cas de reliquats ou de disponibilités partielles.
- Toute demande d'annulation d'une commande de vente doit être soumise dans un délai maximal de 24 heures suivant sa transmission; toute demande effectuée après ce délai pourrait ne pas être acceptée.
- SureWerx doit être avisé de toute erreur d'expédition, quantité manquante ou excédentaire dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de la marchandise.

POLITIQUES DE CANAL :

- **POLITIQUE DES REVENDEURS DISTRIBUTEURS INTERNET**
 - La politique complète est disponible sur le site Web mondial de SureWerx et peut être modifiée en tout temps. La politique la plus récente est disponible ici :
 - Les revendeurs SureWerx, en achetant des produits SureWerx Canada, acceptent de se conformer à l'ensemble des politiques et ententes applicables aux revendeurs SureWerx, y compris, sans s'y limiter, la déclaration des sites détenus, des appellations commerciales (DBA) sur les places de marché, ainsi que la communication de renseignements sur les clients sur demande. Ces politiques visent à éliminer les ventes non autorisées de produits SureWerx, à établir des normes claires pour la vente en ligne des produits SureWerx et à encourager des offres sur les sites Web et les places de marché qui apportent une véritable valeur ajoutée aux utilisateurs finaux et aux clients de SureWerx.
- **PROGRAMME DE REVENDEURS AUTORISÉS SUR LES PLACES DE MARCHÉ**
 - Toute activité de revente non autorisée sur des places de marché en ligne est strictement interdite. Les revendeurs sur Amazon, Walmart ou toute autre plateforme de commerce électronique de type place de marché doivent soumettre une demande, obtenir une approbation et respecter en tout temps les exigences et conditions du Programme de revendeurs autorisés sur les places de marché en ligne.
 - Veuillez déclarer vos sites Web détenus et vos activités à reseller@surerwerx.com. Pour être considéré comme revendeur autorisé sur une place de marché, veuillez demander un formulaire de demande à reseller@surerwerx.com. Les demandes seront examinées et vous serez avisé si vous êtes sélectionné comme revendeur autorisé, sur une base continue.

- SureWerx reserves the right to terminate, modify, or change the program at any time. Please see the Internet Distributor Reseller Policy and Authorized Internet Marketplace Reseller Agreement for more details or contact us at reseller@surewerx.com.

- **POLITIQUE DES DISTRIBUTEURS GROSSISTES EN AMÉRIQUE DU NORD**

- Les grossistes et distributeurs autorisés sont tenus d'identifier, de signaler et de collaborer à l'arrêt de toute activité de revente non autorisée sur Internet. Nous attendons et exigeons une intervention rapide pour toute activité non autorisée identifiée. Veuillez consulter l'Entente de distribution de gros nord-américaine pour plus de détails, ou communiquer avec reseller@surewerx.com pour de plus amples renseignements.
- Les distributeurs qui achètent par l'entremise du commerce de gros seront toujours autorisés à vendre les produits SureWerx dans leurs emplacements physiques ainsi que sur leurs propres propriétés en ligne. Si le grossiste apprend, ou si nous informons le grossiste, que l'un de nos clients communs vend des produits SureWerx sur Internet sans autorisation de vente en ligne, le grossiste doit cesser de lui fournir des produits SureWerx.

PRIX :

- Les prix peuvent être modifiés sans préavis.
- Un avis de 30 jours sera fourni dans la mesure du possible.

PAIEMENTS :

- SureWerx ne demande pas de modifications aux renseignements bancaires par courriel, par message texte ou par des appels téléphoniques inattendus.
 - Si vous recevez une telle demande, arrêtez-vous et appelez une personne connue et de confiance au sein de notre entreprise afin de confirmer qu'il s'agit bien d'une demande légitime.
- Tous les paiements visant des factures en souffrance doivent régler la facture au complet.
 - Tout paiement partiel doit être accompagné d'une explication complète ainsi que de la documentation et des pièces justificatives pertinentes, et être transmis à credit@surewerx.com.
- Pour toute question liée au crédit ou aux paiements, vous pouvez nous joindre à l'adresse courriel suivante : credit@surewerx.com.
- Lorsque le bon de commande est traité par carte de crédit, SureWerx procédera au paiement avant la libération de l'expédition :
 - SureWerx effectuera une préautorisation sur la carte de crédit du client au moment de la saisie de la commande.
 - SureWerx débitera la carte de crédit du client au moment de la facturation de son compte.
- SureWerx accepte les méthodes de paiement suivantes (par ordre de préférence) :
 - Virement de fonds électronique (EFT) / ACH
 - Chèque envoyé par messagerie ou par la poste
 - Carte de crédit
- SureWerx se réserve le droit de révoquer les privilèges de crédit pour les clients qui ne respectent pas les modalités et conditions mentionnées.
- Pour les commandes dont les modalités de paiement sont « comptant d'avance », les clients devront effectuer les paiements par ACH/EFT ou par carte de crédit.
- Si vous souhaitez nous envoyer un paiement par chèque, vous pouvez l'expédier à :
JET Equipment & Tools Ltd.
49 Schooner St
Coquitlam, BC V3K 0B3
- Veuillez prévoir un délai de 5 jours ouvrables pour que le chèque soit reçu à la date d'échéance.

CRÉDIT ET RECOUVREMENT :

LIGNES DIRECTRICES DE RECOUVREMENT DES COMPTES EN SOUFFRANCE

- Les comptes clients sont considérés comme EN RETARD lorsqu'un montant impayé demeure au compte du client un (1) jour après la date d'échéance, conformément aux modalités de paiement et à la date de facturation indiquées sur la facture de vente. Un compte en retard peut : (a) être placé en blocage de crédit, entraînant la suspension des expéditions; (b) être déclaré aux agences d'évaluation du crédit; et (c) perdre toute incitation ou avantage auquel il aurait autrement été admissible.

FRAIS DE RETARD SUR LES COMPTES EN SOUFFRANCE

- Les comptes clients en souffrance portent intérêt à compter de la date d'échéance initiale, au taux de 1,5 % par mois (18 % par année), à partir de la date d'accumulation et par la suite.

FRET :

- Le seuil de fret prépayé est de 1 500 \$ en valeur nette étendue pour les commandes expédiables vers la C.-B., l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Î.-P.-É., et de 1 750 \$ pour les T.N.-O., le Yukon, le Nunavut et Terre-Neuve-et-Labrador.
- Les bons de commande qui n'atteignent pas le seuil de fret prépayé de 1 500 \$ / 1 750 \$ seront assujettis à des frais de transport (prépayé et facturé) lors de la facturation, si aucun compte de transporteur en port dû préféré n'est fourni.
- Frais de livraison directe (drop-ship) à appliquer aux commandes expédiées directement aux utilisateurs finaux ou à des adresses d'expédition différentes sont de 50 \$ pour les expéditions sur palette (skid) et de 20 \$ pour toutes les autres commandes.
- Commandes urgentes et expédiées en priorité seront assujetties à des frais de manutention et de transport, le cas échéant, selon les conditions du marché et les coûts.
 - D'autres frais de carburant et de manutention applicables, conformes aux normes de l'industrie et liés aux expéditions en port dû et en port payé/facturé, seront appliqués à la facture de commande, incluant :
 - Surtaxes pour les expéditions UPS
 - Frais de réservation
 - Surtaxe pour adresse de boîte postale (PO Box)
 - Hayon élévateur (Power tailgate)
- Tout service additionnel et tout frais accessoire seront facturés en tant que « frais refacturés » (pass-through) à la partie facturée indiquée sur le bon de commande, incluant notamment, mais sans s'y limiter :
 - Livraison en région rurale
 - Reprogrammation de la livraison
 - Réacheminement de la destination de livraison
- Les commandes en reliquat (back orders) provenant d'expéditions en port payé seront expédiées en port payé lorsqu'elles arrivent à l'entrepôt d'expédition local.
 - Toutes les commandes en reliquat sont expédiées selon les modalités (port payé, port payé et facturé, port dû) de la commande originale traitée.
- Les expéditions sont FOB point d'origine.
- Les expéditions endommagées doivent être refusées lors de la livraison, en indiquant au transporteur de retourner l'envoi à l'expéditeur.
 - SureWerx doit être avisé de tout produit endommagé dans les 5 jours suivant la réception de la commande.

RETOURS ET CRÉDITS

- Les articles non admissibles au retour comprennent :
 - Articles discontinués
 - Articles obsolètes
 - Produits d'hiver
 - Produits personnalisés
- Le délai pour les demandes de retour est limité à 2 semaines à partir de la date de facturation.
- Les marchandises expédiées par erreur doivent être retournées dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la réception.
- Tous les retours doivent être dans l'emballage d'origine et respecter les quantités minimales d'emballage (MOQ) originales (aucun emballage intérieur brisé ou quantités de caisse fractionnées ne seront acceptés. Les boîtes sales, endommagées ou brisées ne sont pas retournables).
- Les retours doivent être expédiés en port payé et sont assujettis à des frais de restockage de 15 %.
 - À l'exception des cas de mauvaise expédition, de sur-expédition ou d'erreur attribuable à SureWerx.
 - Les réclamations pour manque ou dommage doivent être effectuées dans les 5 jours ouvrables suivant la date de réception de l'expédition.
- Communiquez avec les ventes internes ou votre représentant commercial local de SureWerx pour les retours de stock, les retours sous garantie et autres retours afin d'obtenir une autorisation de retour de marchandise (RGA).
- Tous les retours nécessitent une RGA avant la réception. Les produits reçus sans RGA seront considérés comme un retour non autorisé et pourraient ne pas donner lieu à l'émission d'un crédit.

PRODUITS PERSONNALISÉS / SERVICES TECHNIQUES

- Les produits personnalisés commandés doivent suivre un processus comprenant la révision et l'autorisation des épreuves (preuves), des soumissions de prix assujetties à une quantité minimale de commande, ainsi qu'une approbation préalable à la fabrication.
Exemples incluant, mais sans s'y limiter :
 - Impression personnalisée, logo, gravure, broderie, couture, etc.
 - Produits/systèmes conçus sur mesure, tels que les lignes de vie horizontales, systèmes d'échelles, ancrages permanents et produits personnalisés spécifiquement conçus pour un client / utilisateur final donné.
- Les produits et services personnalisés peuvent nécessiter un paiement partiel ou complet à l'avance.
Tous les produits personnalisés et conçus sur mesure ainsi que les services techniques ne sont ni retournables ni remboursables.
- Les services techniques peuvent varier quant à leur portée, ce qui peut nécessiter la rédaction et l'exécution de contrats plus spécifiques et détaillés, en plus du présent document d'entente commerciale générale.
- Les informations relatives aux services techniques pour les produits Oberon doivent être envoyées à technicalservices@surewerx.com.

GARANTIE

- Les marchandises retournées à un centre de garantie ou à l'entrepôt SureWerx doivent être expédiées en port payé.
 - Les marchandises seront expédiées en port payé de retour une fois les travaux de garantie ou le remplacement complétés.

- Les commandes de pièces de remplacement d'une valeur inférieure à 350 \$ entraîneront des frais d'expédition de 10 \$ pour l'Ouest canadien et de 15 \$ pour l'Est canadien, lesquels seront ajoutés à la facture.
- Les commandes de pièces de remplacement d'une valeur de 350 \$ ou plus seront expédiées par le transporteur de notre choix, en port payé.
- La politique de garantie correspond à une garantie implicite du fabricant et couvre les défauts de fabrication ainsi que les vices de fabrication.
- La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants : (i) dommages esthétiques, tels que les égratignures, marques et bosses; (ii) pièces consommables, telles que les piles, sauf si un dommage au produit est causé par un défaut de matériaux ou de fabrication; (iii) dommages causés par un accident, un abus, une mauvaise utilisation, l'eau, une inondation, un incendie ou tout autre phénomène naturel ou cause externe; (iv) usure ou dommages prévisibles liés à l'utilisation du produit dans l'application pour laquelle il est commercialisé; (v) dommages à un produit modifié ou altéré sans l'autorisation écrite de SureWerx.
- La garantie varie selon la marque et la catégorie de produit. Veuillez communiquer avec notre équipe des ventes internes pour connaître les politiques de garantie spécifiques.